



Comité Socio Culturel et de Loisirs du Domfrontais

Section - Ecole de Musique

Bureau de la MAISON DES ASSOCIATIONS & Ecole de Musique :

5, Rue de Godras

61700 DOMFRONT EN POIRAIE

Tél. : 02 33 38 56 66

Email : comite-socioculturel-domfront@wanadoo.fr

Elèves résidants Hors du Domfrontais et Adultes

Cours de Musique

Modalités pratiques de fonctionnement

Année 2025 - 2026

Cette année, la période d'enseignement s'étendra :

DU LUNDI 08 SEPTEMBRE 2025 À JUIN 2026

- Chaque élève doit recevoir 16 heures de cours dans l'année à raison d'une demi-heure par semaine. Si un déficit horaire devait apparaître en cours d'année malgré le calendrier ci-joint, contactez les professeurs afin de remédier à cette situation.
- Chaque famille doit s'acquitter de **10 €**, montant de l'adhésion annuelle au Comité Socio-Culturel et de Loisirs du Domfrontais.

Le montant des cours s'élève à **507 €** payables en **3 tranches de 169 €** chacune. soit par prélèvement mensuel, soit par **trimestre**

- Le règlement peut se faire, soit **sur la plateforme HELLOASSO** (un lien vous sera fourni), soit par chèque, libellé à l'ordre du Comité Socio-Culturel et de Loisirs du Domfrontais - **Ecole de Musique** » sera remis à l'inscription et encaissé en **OCTOBRE, JANVIER, et AVRIL** à l'adresse suivante :

Maison des Associations

5 Rue de Godras

61700 - DOMFRONT EN POIRAIE

- Le montant global peut être réglé en une fois :

507 € + 10 € de cotisation annuelle

DOCUMENTS CI-JOINTS :

- ♦ Règlement intérieur,
- ♦ Calendrier de l'année,
- ♦ Autorisation parentale.

NOM DU PROFESSEUR DE MUSIQUE :

INSTRUMENT ENSEIGNÉ :

N° DE TÉLÉPHONE :